DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



I. REGLEMENTATION

Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, l'objectif étant de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en donnant aux membres du Comité Syndical les informations leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Le débat d'orientations budgétaires n'a pas en lui-même de caractère décisionnel. Néanmoins, il doit donner lieu à une délibération du Conseil Syndical qui prend acte du débat.

Cadre règlementaire:

L'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) stipule : « Dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de celui-ci par une délibération spécifique »

Par application de l'article L 2221- 5 du CGCT, modifié par l'Ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 art. 27 ces dispositions sont applicables à notre syndicat depuis le 1^{er} Janvier 2006.

Par renvoi de l'article L5711-1 du CGCT à l'article L5211-36 la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est une obligation pour notre syndicat.

- II. PRESENTATION DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

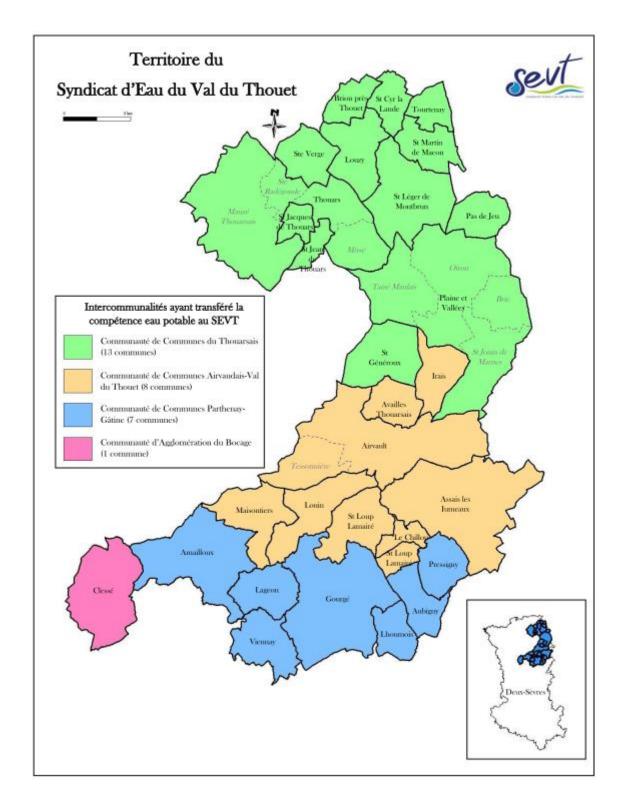
<u>Territoire et population</u>

Le SEVT est constitué de 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI à fiscalité propre) :

- Communauté de Communes du Thouarsais : 13 communes
- Communauté de Communes Airvaudais Val du Thouet : 8 communes
- Communauté de Communes Parthenay Gâtine : 7 communes
- Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais : 1 commune

Ces EPCI agissent en représentation-substitution des 29 communes leur ayant rétrocédé leur compétence Eau Potable.

Ces communes ont une population totale de 35 395 habitants (source INSEE 01/01/2022).



o Gouvernance du SEVT

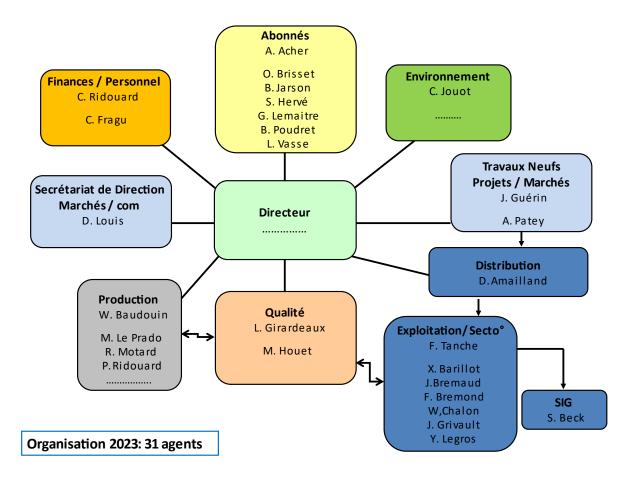
L'organe délibérant du SEVT est le Comité Syndical ; il est composé de 36 délégués élus pour 6 ans. En 2022, monsieur Bernard GAUFFRETEAU a été élu Président. Il est assisté de messieurs Dominique BARREAU et Patrice THOMAS aux fonctions de Vice-Présidents.

Le Comité se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an afin de délibérer sur l'ensemble des attributions du syndicat

Le Comité Syndical est également composé d'un conseil restreint appelé « le Bureau » dont les attributions sont limitées (programme Re-Sources, marché publics, créances irrécouvrables, demandes de subventions, acquisitions foncières, coopérations internationale...). Outre le Président et les 2 Vice-Présidents, il est composé de 10 membres.

Le Bureau se réunit autant que de besoins.

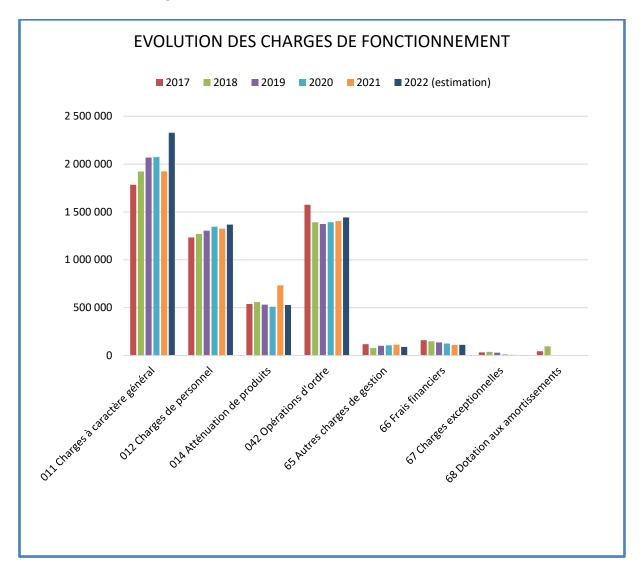
Les effectifs

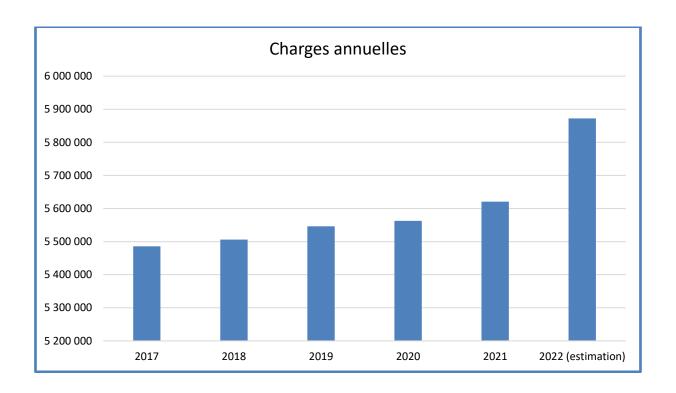


	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Titulaire	2	4	21
Contractuel	2	1	1
TOTAL	4	5	22

III. ETAT DES LIEUX FINANCIER

o <u>Les charges de fonctionnement</u>





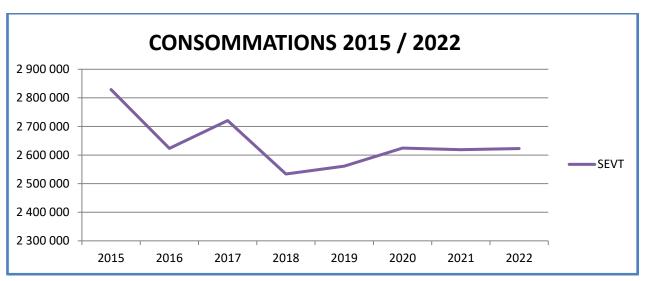
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

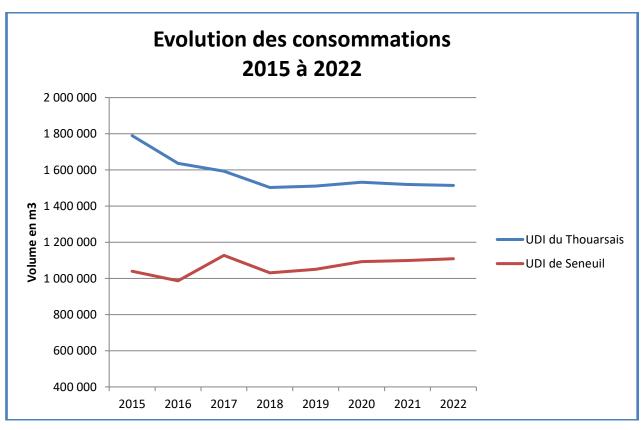
	201	17	20	018	2	:019		2020	2	2021		2022 imation)
TOTAL	5 485	649	5 50	6 262	5 5	46 168	5	562 567	5 6	20 710	5	372 522
Evolution		+ 0.3	37 %	+0,7	2%	+0,30%	6	+1,04	%	+4.48	%	

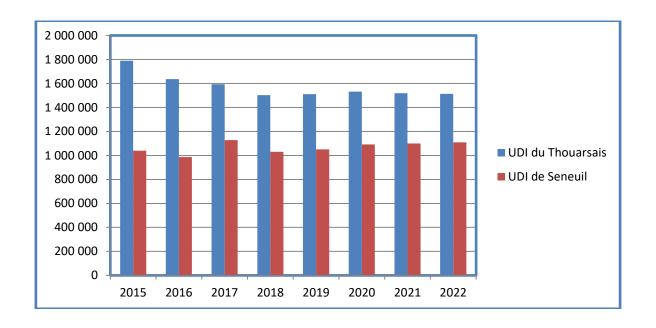
Les recettes de fonctionnement

> Evolution des consommations

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
UDI du Thouarsais	1 789 710	1 636 327	1 593 090	1 502 868	1 510 970	1 532 266	1 519 249	1 514 108
UDI de Seneuil	1 039 350	986 737	1 127 478	1 030 853	1 050 113	1 092 433	1 099 309	1 108 845
SEVT	2 829 060	2 623 064	2 720 568	2 533 721	2 561 083	2 624 699	2 618 558	2 622 953



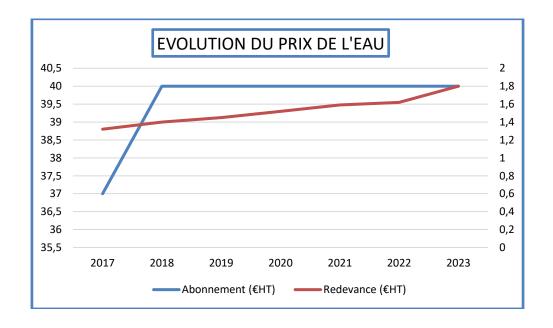




Evolution du prix de l'eau

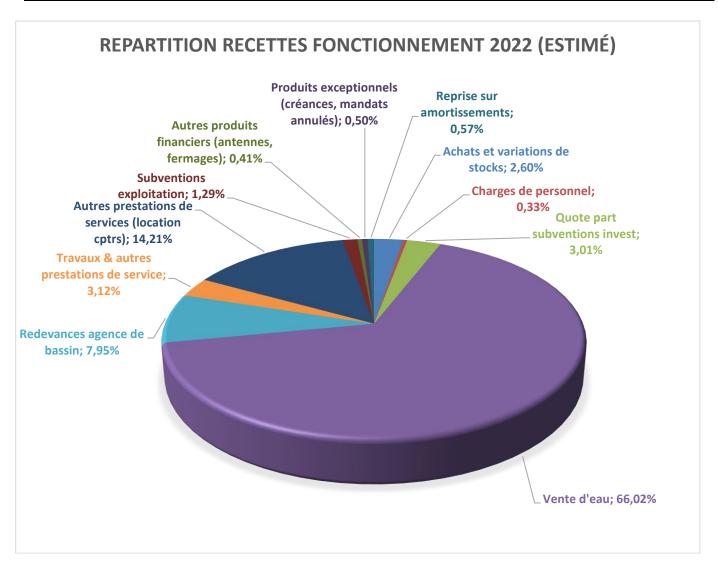
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Abonnement (€HT)	37	40	40	40	40	40	40
Redevance (€HT)	1,32	1,4	1,45	1,52	1,59	1,62	1,8
Facture 120 m3 TTC / an	244.13	257.42	263.75	272.61	281.47	285.27	308,06

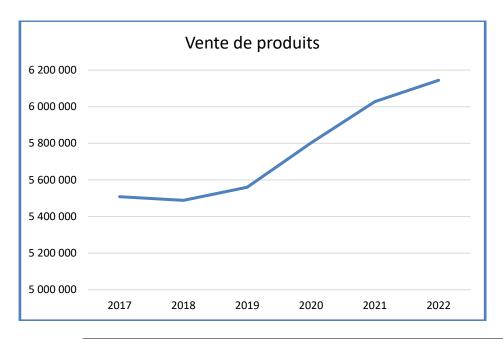
(*) : taxe de prélèvement sur la ressource incluse : 0.06€HT



> Evolution des recettes de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (estimation)
Achats et variations de stocks	156 788	161 077	168 966	161 853	174 473	175 000
Charges de personnel	7 942	3 222	22 339	32 799	37 726	22 118
Opération ordre (Quote part subventions invest)	225 824	231 880	204 249	197 900	216 508	202 671
Vente d'eau	3 887 702	3 824 320	3 893 825	4 183 747	4 330 805	4 443 317
Redevances agence de bassin	595 194	526 962	528 974	547 066	538 210	535 054
Travaux & autres prestations de service	155 629	211 781	200 286	127 699	204 270	209 810
Autres prestations de services (locat° cptrs)	870 142	925 416	936 934	943 623	954 765	956 173
Subventions exploitation	124 939	164 071	71 600	145 633	115 759	87 029
Autres produits de gestion (antennes, fermages)	33 516	34 115	25 561	27 892	26 876	27 399
Produits financiers (parts sociales)	2	2	3	3	2	2
Produits exceptionnels (créances, mandats annulés, CSPE)	12 914	94 804	36 521	17 908	116 823	33 660
Reprises sur amortissements	46 300	0	6 666	0	0	38 105
TOTAL RECETTES	5 508 666,70	6 177 649	6 095 926	6 386 122	6 716 217	6 730 338



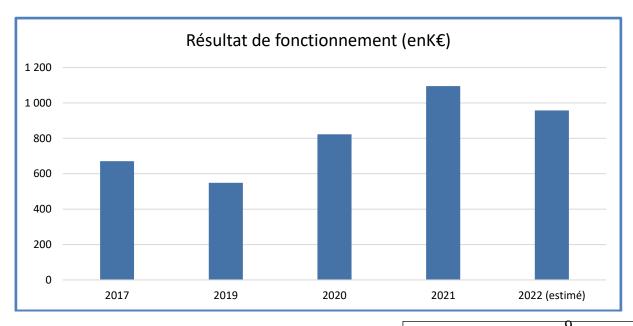


	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vente de produits €	5 508 667	5 488 479	5 560 020	5 802 136	6 028 049	6 144 354

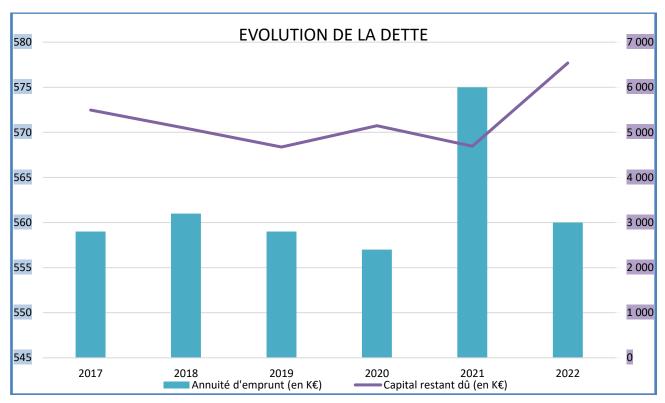
IV. ANALYSE FINANCIERE

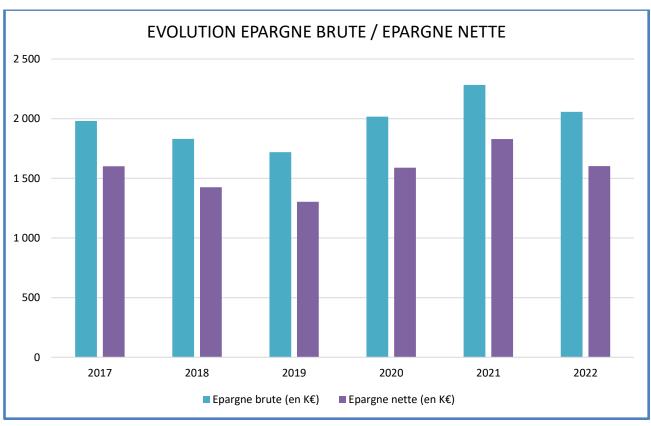
RATIOS FINANCIERS

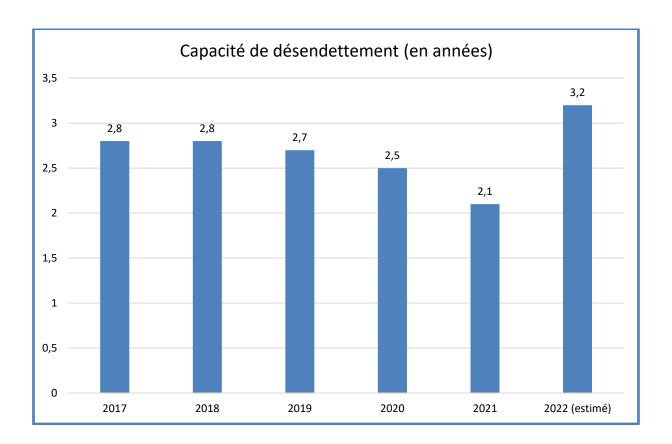
K€	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Résultat de fonctionnement	631	671	549	823	1 095	958
Montant emprunté	800	0	0	900	0	2 500
Annuité d'emprunt	559	561	559	557	575	560
Capital restant dû	5 496	5 091	4 675	5 147	4 693	6 538
Epargne brute	1 981	1 831	1 720	2 017	2 283	2 058
Epargne nette	1 601	1 426	1 304	1 589	1 829	1 603
Capacité de désendettement	2,8 ans	2,8 ans	2,7 ans	2,5 ans	2,1 ans	3,2 ans



Accusé de réception en préfecture 079-200080844-20221216-CS-DE-22-069-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022







V. PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2022 – 2026

o Programme de renouvellement de canalisations

2023(nouveau marché rnv cana. Mai 2023)

	CVM			
ritoire Nord				
Mauzé	La Gorette	1700 m	CVM	
	Sous total :	1700 m		
	Autres Projets			
ritoire Nord	Addres Hojets			
		125 m		
AVAILLES	rue de Bel Air	500 m	diagnostic réseau	
Pas de Jeu	Laire - Pas et Jeu	840 m	diagnostic réseau	
vitaira Cud	Sous total :	1465 m		
<u>ritoire Sud</u> LAGEON	Sécurisation alimentation LAGEON	1000 m	diagnostic réseau	
LAGEON	Securisation annichitation LAGEON	1530 m	นานธาเบรแบายระสน	
		60 m		
ST LOUP LAMAIRE - GOURGE	La Grande Romelière - Rougny	400 m	diagnostic réseau	
		70 m		
PORCO	rue Lavault	290 m		
BORCQ	Impasse des Oeillets	110 m	diagnostic réseau	
AUBIGNY - ST LOUP	Fondechien	20 m	diagnostic réseau	
·	agements des communes			
<u>ritoire Nord</u>	Г	260 m		
ST GENEROUX	rue de Bel Air	100 m	aménagement	
STE RADEGONDE	rue de Bel Air	165 m	aménagement	
THOUARS	rue Ligonnier	100 m	aménagement	
THOUARS	Avenue Emile Zola 3	290 m	aménagement piste cyclab	
THOUARS	Avenue Emile Zola 4	130 m	aménagement piste cyclab	
THOUARS	Avenue Victor Hugo Avenue Victor Leclerc	540 m	aménagement piste cyclab	
	Sous total :	1585 m		
ritoire Sud	_		-	
AIRVAULT	rue du Bourgneuf	90 m	aménagement	
AIRVAULT	rue des Chenevières	105 m	aménagement	
AINVAULI	iue des Chellevieles	345 m	amenagement	
LOUIN	La Ronde	340 m	aménagement	
LOOIN	La Nollue	420 m	amenagement	
Grande Rue				
ANAMILOUN		240 m	aménagement	
AMAILLOUX	rue du Haut Château 20 m			
AMAILLOUX	rue du Haut Château Sous total :	1590 m		

Total : 9820 m 1 982 847 €

2024

CVM

Territoire Nord

ST CYR LA LANDE	rue de l'Eglise	165 m	CVM
ST JACQUES	rue des Claudis, route de Fontenay	810 m	CVM

Sous total : 975 m

Autres Projets

Territoire Nord

Chemin du Pré Chambert	220 m	diagnostic réseau
rue Champ Four - rue des Granges	390 m	
	150 m	do o an o sti o ráce o u
route d'Availles	85 m	daognostic réseau
Chemin des Forges	50 m	
rue Ste Exupery	356 m	diagnostic réseau
rue Guynemer	220 m	diagnostic réseau
Boulevard Jacques Ménard	290 m	diagnostic réseau
	rue Champ Four - rue des Granges route d'Availles Chemin des Forges rue Ste Exupery rue Guynemer	rue Champ Four - rue des Granges 390 m 150 m route d'Availles 85 m Chemin des Forges 50 m rue Ste Exupery 356 m rue Guynemer 220 m

Sous total : 1761 m

Territoire Sud

GOURGE	La Chaussée	1080 m 180 m	diagnostic réseau
		2100 m	
ST LOUP	Le Puy Terrier - Sourche	50 m	diagnostic réseau
31 2001		730 m	ulagilostic reseau
		145 m	
	Sous total :	4285 m	

Aménagements des communes

Territoire Nord

ST JEAN DE THOUARS	rue du Roi Lothaire rue Ducs d'Aquitaine	170 m 170 m 35 m	aménagement
THOUARS	Impasse Alphonse Daudet	200 m	aménagement piste cyclable
THOUARS	Av Victor Hugo / Av Victor Leclerc	340 m	aménagement piste cyclable
THOUARS	Av Victor Leclerc	175 m	aménagement piste cyclable

1090 m Sous total:

Territoire Sud

		210 m	
AIRVAULT	rue de la Chaperonnière	270 m	aménagement
		60 m	
	Sous total :	540 m	

Communes		370 m
----------	--	-------

Sous total: 2000 m

> Total: 9021 m 2 076 984 €

7	\cap	1	
	U		. つ

CVM

┰∽	rrito	- i	N/ ~	~~

Mauzé	Vibreuil	1065 m	CVM		

Sous total : 1065 m

Autres Projets

Territoire Nord

ST RADEGONDE	RADEGONDE Ste Radegonde - Pommiers		diagnostic réseau		
ST CENEDOLIV	NEDOLIV Dort		diagnostic récon.		
ST GENEROUX	rue du Vieux Pont	95 m	diagnostic réseau		
CT LECED DE MONTODI IN	Daymé	940 m	diagnostic réconu		
ST LEGER DE MONTBRUN		150 m	diagnostic réseau		
	Sous total :	2295 m			

Territoire Sud

Territorie odd				
AIRVAULT rue du Pont de Vernay		190 m	diagnostic réseau	
ACCAIC	Assais - La Girardière	1210 m	diagnostic récesu	
ASSAIS	La Roche Neuve	140 m	diagnostic réseau	
CLESSE	Fourcherie	490 m	NTU	
	rue du Lac	540 m		
LOUIN	rue des Houches	90 m	diagnostic réseau	
	Sourches - Champeau	1190 m		
	Sous total :	3850 m		

Aménagements des communes

Thouars Nord

AIRVAULT

THOUARS	Place Lavault	340 m 20 m 20 m 10 m	aménagement
Territoire Sud	Sous total :		
AIRVAULT	rue Neuze, rue des Rivières	280 m 140 m	aménagement
AIDVALUT	de la F	100 m	

Communes		910 m

rue de la Fuy

Sous total: 2000 m

Sous total:

180 m

700 m

Total: 9210 m 1 924 612 €

aménagement

2026

CVM

_				
Teri	rito.	ire	Nο	rd

Territorie Nord					
MAUZE	La Croix d'Ingand	485 m	diagnostic réseau		
141/1022	Lu Croix a mgana	510 m	alagnostic reseau		
<u>Territoire Sud</u>					
AMAILLOUX	Les Chateliers	2525 m	CVM		

Sous total: 3520 m

Autres Projets

Territoire Nord

VRERES	Allée du Souvenir Français Rue des Hauts Baudats		diagnostic réseau
THOUARS rue Louis Blanc		420 m	NTU
	1665 m		

Territoire Sud

erritoire Juu			
ASSAIS	La Girardière - Vitré	860 m	diagnostic réseau
	rue de la Godebille - La Girardière	140 m	3
St Loup	rue Georges Marsault	50 m	diagnostic réseau
St Loup	Tictière - la Gautherie		diagnostic réseau
Le Chillou	Mâchepaille		diagnostic réseau
LOUIN	rue du Theil	110 m	diagnostic réceau
LOOIN	rue de la Fontaine	110 m	diagnostic réseau
BORCQ	Borcq - Les Paletières	500 m	diagnostic réseau
	Sous total :	2620 m	

Aménagements des communes

Territoire Nord

TCTTICOTIC TVOTA			
ST JEAN route de Doret		360 m	amánagamant
STJEAN	Toute de Doret	215 m	aménagement
THOUARS		270 m	
	Place du Boel	70 m	
		40 m	aménagement
		35 m	
		30 m	
	Sous total :	1020 m	
	•		=

Territoire Sud

AIRVAULT	rue de la Gare	90 m	aménagement
	Sous total :	90 m	

Communes		890 m
----------	--	-------

Sous total : 2000 m

> 9805 m 1 960 402 € Total:

Récapitulatif programme de renouvellement de canalisations 2022 - 2026 : (en k€)

2023	2024	2025	2026
1 982	2 076	1 924	1 960

- Renouvellement des vannes hydrauliques sur le réseau.
- Renouvellement des compteurs abonnés suivant une programmation pluriannuelle établie conformément à l'arrêté ministériel du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide (voir tableau ci-après), en privilégiant systématiquement la mise en place de radio relève.

SIMULATION RENOUVELLEMENT COMPTEURS

24/11/2022

Année de fabrication du compteur	Nbre au 03/12/2022	échéance règlementaire	échéance proposée	Proposition	Reste à remplacer
de 1983 au 31/12/2003	7	31/12/2018			7
01/01/2004 au 31/12/2007	55	31/12/2022			62
2008	1 239	2023	31/12/2023	1300	1
2009	1 974	2024	31/12/2024	2000	-25
2010	1 645	2025	31/12/2025	1600	20
2011	498	2026	31/12/2026	600	-82
2012	1 227	2027	31/12/2027	1200	-55
2013	1 543	2028	31/12/2028	1450	38
2014	1 167	2029	31/12/2029	1200	5
2015	2 519	2030	31/12/2030	2500	24
2016	2 291	2031	31/12/2031	2300	15
2017	1 911	2032	31/12/2032	1900	26
2018	1 140	2033	31/12/2033	1200	-34
2019	1 257	2034	31/12/2034	1200	23
2020	780	2035	31/12/2035	800	3
2021	877	2036	31/12/2036	900	-20
2022	1 074	2037	31/12/2037	1050	4
TOTAL	21 204				

Récapitulatif 2023 - 2026 : (en €)

2023	2024	2025	2026
85 000	140 000	112 000	42 000

A ces sommes, il conviendra d'ajouter le renouvellement des compteurs de sectorisation, de branchements industriels... etc

- o Poursuivre les acquisitions foncières et/ou la réserve foncière dans les bassins d'alimentation des captages en vue de préserver la ressource en eau : 100 000€ / an
- o Assurer un entretien régulier sur l'usine de traitement des eaux de Taizé (enduits, vannes, électromécanique, etc.) : coût variable annuellement
- o Reprendre le programme de réhabilitation des réservoirs à raison de un par an

Récapitulatif 2023 - 2027 : (en €)

2023	2024	2025 2026		2027
3 Piliers	Etambé	Douron	Availles Thouarsais	Laire
225 000	465 000	201 000	282 000	217 000

- Assurer le renouvellement régulier du parc de véhicules (1 ou 2 par an) soit entre 25 & **50 000 €HT** (compris aménagements intérieurs, logos, gyrophares ...)
- Réaliser une unité de traitement de la turbidité et des micropolluants sur le site des sources de Seneuil ou créer une canalisation destinée à acheminer les eaux brutes de la source de Seneuil à l'usine du Cébron afin de la traiter à hauteur de 2026 (estimation: 5 500 000 €HT) et sous réserve des subventions
- Aménager les gouffres présents sur le périmètre de protection des Sources de Seneuil : 145 000 €HT.
- o Finaliser la canalisation de liaison entre l'usine des Coulées de Taizé et le Château d'eau de Pontify: 5 900 000 €HT.
- Accompagner l'aménagement foncier des bassins de captages des LUTINEAUX et de PAS de JEU : **360 000 €HT**.
- Réaliser une étude de modernisation de l'usine de traitement des coulées de Taizé : 30 000 €HT

PROSPECTIVE ESTIMATIVE DES INVESTISSEMENTS A REALISER ENTRE 2023 ET 2026

en k€	2023	2024	2025	2026
Renouvellement canalisations	1 982	2 076	1 924	1 960
Renouvellement parc compteurs	85	140	112	42
Acquisition foncière	100	100	100	100
Entretien usine de traitement	50	50	50	50
Réhabilitation des réservoirs	225	465	201	282
Véhicules	25	50	50	50
Construction unité de traitement Seneuil / cana eau brute Seneuil / Cébron	0	0	0	500
Renouvellement des automates de l'usine de traitement	0	380	0	0
Aménagement des gouffres UDI Seneuil	40	45	10	50
Canalisation de sécurisation UDI thouarsais / Seneuil	5 900	0	0	0
Révision DUP captages Pas de Jeu et Lutineaux	30	0	0	0
Aménagement foncier BAC Pas de Jeu / Lutineaux	26	86	124	124
Matériel de bureau et informatique	10	10	10	10
Matériel industriel	20	20	20	20
Aménagement du site des 3 Piliers	0	60	0	0
Modernisation usine des Coulées de Taizé			30	500
TOTAL ANNUEL ESTIMATIF	8 493	3 482	2 601	3 688
Subventions envisageables	2 345	155	135	158
RESTE A FINANCER (en K€)	6 148	3 327	2 466	3 530

VI. PROSPECTIVE FINANCIERE (ratios)

La politique de capitalisation menée depuis plusieurs années par le biais d'augmentations régulières et maitrisées du prix de l'eau, la maitrise de nos dépenses de fonctionnement, l'amortissement des investissements ont permis un autofinancement conséquent permettant jusqu'ici d'envisager sereinement les investissements.

Dans le contexte économique actuel marqué par une hausse importante des coûts de l'énergie, accompagnée d'un envol des autres prestations et d'une évolution significative de l'inflation, le SEVT doit procéder à des hausses de tarifs pour équilibrer sa section de fonctionnement.

Afin de limiter les impacts sur les foyers du territoire, ces hausses ne peuvent être répercutées totalement. Il est donc nécessaire de limiter ou reporter certains investissements tout en maintenant une qualité de service et une pérennité des ouvrages.

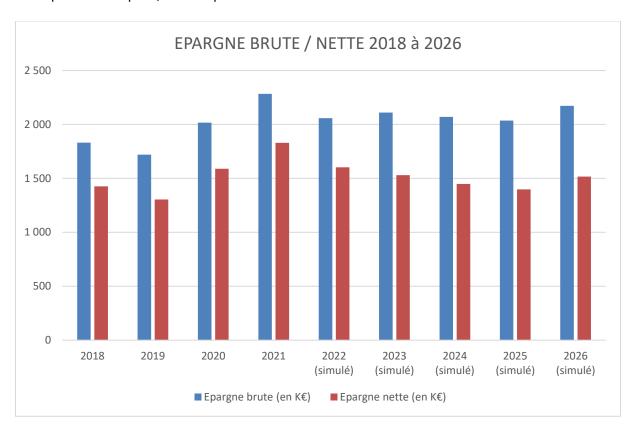
En outre, le flux des charges enregistrées et celles à venir nous amène à la prospective suivante :

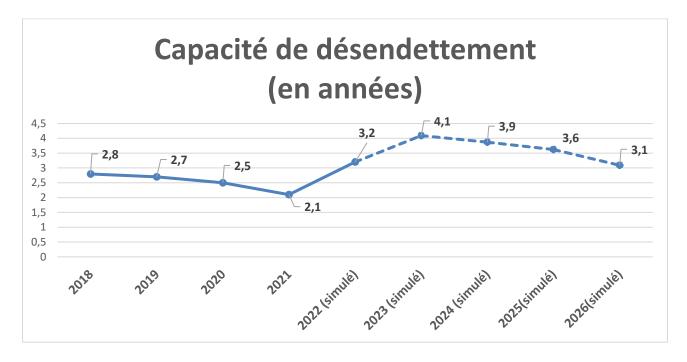
En partant des hypothèses suivantes :

- Recettes de fonctionnement 2022 (estimation) : 6 730 338 €
- Dépenses de fonctionnement 2022 (estimation) : 5 872 522 €
- Augmentation des charges de 12 % la première année et de 3 % par an sur la période suivante
- Augmentation des recettes de 9 % la première année puis 1,5 % par an sur la période suivante
- Amortissement sur 80 ans pour les canalisations fonte, 50 ans pour les autres canalisations, 30 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les équipements et compteurs, 5 ans pour les études et véhicules et 3 ans pour l'informatique.

L'analyse des ratios tels que l'épargne nette ou la capacité de désendettement montrent une santé financière plutôt saine.

Malgré les emprunts réalisés en 2022 pour financer le projet de canalisation de liaison entre l'UDI Thouarsaise et l'UDI de Seneuil, on constate que l'épargne nette diminue tout à fait modérément dans la simulation. On note également une capacité de désendettement qui augmente les premières années mais qui n'atteint que 4,1 ans au plus haut.





Le projet relatif au traitement des eaux de la source de Seneuil est repoussé à 2026. En effet, le subventionnement étant aujourd'hui tout à fait incertain, il n'est pas possible de se lancer dans un tel projet sans certitude de recettes.

Ceci étant, nous aurons fin 2026 un allègement conséquent de nos annuités d'emprunt en raison de la clôture du prêt lié à l'usine de décarbonatation.

L'annuité passera alors de 839 683 € en 2026 à 593 327€ en 2027 soit environ 246 000 € d'allègement de notre charge d'investissement.

De même, fin 2027, l'emprunt lié à la construction du siège du SEVT et un emprunt contracté par la ville de THOUARS arriveront également à échéance, libérant ainsi 62 000 € supplémentaires.

Enfin, malgré des résultats financiers satisfaisants et une maitrise de nos dépenses, des économies peuvent être encore réalisées :

- En optimisant nos achats par la généralisation de la mise en concurrence.
 - A noter que 3 marchés sont à relancer en 2023 :
 - pièces d'adduction,
 - travaux de canalisation,
 - compteurs.
- En augmentant le rendement du réseau en limitant les pertes sur les canalisations mais aussi chez les abonnés: en effet, on note depuis l'instauration de la loi WARSMANN une augmentation des écrêtements pour fuites que nous avons obligation d'accorder (20 300 m3 en 2022). La mise en œuvre d'une relève intermédiaire sur les abonnés mensualisés dont le compteur est équipé d'un module, permettra de déceler les fuites bien plus rapidement. Dans un second temps, nous pourrons envisager le retour à une relève semestrielle.
- En limitant les pertes liées aux purges automatiques installées pour assurer la conformité de l'eau présentant un risque CVM sur les bouts d'antennes (28 500 m3 en 2022): une augmentation des cadences de renouvellement des canalisations PVC posées avant 1980 permettrait de réduire ces pertes.